
Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'Union Professionnelle des Ergothérapeutes belges francophones et germanophones le jeudi 17 mars 2022 à 20h00

Association sans but lucratif reconnue comme Union Professionnelle.

Siège social : Chaussée de Braine-le-Comte, 89 A2 1400 Nivelles.

Entreprise n° 0413 264 045 - RPM : Région Wallonne.

L'Assemblée Générale s'est tenue en visuo-conférence via la plateforme Zoom :

<https://us06web.zoom.us/j/83513353582?>

N° de la réunion:835 1335 3582 Code:412519

Les convocations ont été signifiées aux membres adhérents et effectifs par mail et dans les newsletters du site de l'UPE le 23 février 2022.

Sont présents : 21 membres dont 9 membres effectifs repris ci-dessous.

Liste des membres présents reprise en fin de PV.

Béatrice Theben, Marc-Eric Guisset, Cécile Arpigny, Carine Hacken, Magaly Bartholomeeusen, Géraldine Previnaire, Anne Ledoux, Lucie Malhaire, Yolaine Dangel

6 Procurations des membres effectifs :

Thomas Otte, membre effectif, a donné procuration à Marc-Eric Guisset

Stéphane Camut, membre effectif, a donné procuration à Carine Hacken

Karl Thibaut, membre effectif, a donné procuration à Carine Hacken

Philippe Meeus, membre effectif, a donné procuration à Béatrice Theben

Gwendoline Terrana, membre effective, a donné procuration à Carine Hacken

Manuel Pagnoul, membre effectif, a donné procuration à Cécile Arpigny

Avec 15 membres effectifs présents ou représentés sur 17, le quorum des participants atteint 89%.
Suivant les statuts, les décisions prises à cette Assemblée Générale du 17 mars 2022 sont validées.

ORDRE du JOUR :

- Approbation du PV de l'AG 2021
- Présentation de l'équipe UPE et vote
- Actions 2021 / 2022
- Présentation des comptes 2021
Décharge du CA, et des commissaires aux comptes
- Présentation du budget 2022
- Projets 2022
- Questions/réponses

La séance est ouverte à 20h00 par le président Marc-Eric Guisset.

- **Approbation du PV 2021**

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale précédente du 23 mars 2021 est approuvé par les membres effectifs présents ou représentés.

- **Présentation de l'équipe UPE et vote**

Le BUREAU :

- Guisset Marc-Eric: Président (à réélire pour un nouveau mandat de 2 ans)
- Theben Béatrice : Vice-Présidente (à réélire pour un nouveau mandat de 2 ans)
- Arpigny Cécile: Trésorière (démissionnaire)
- Hacken Carine: Secrétaire (termine la 2^{ème} année de son mandat)

Le CA propose de réélire Marc-Eric Guisset et Béatrice Theben à leur poste respectif actuel.

Les MEMBRES :

- Pagnoul Manuel (ne renouvelle pas son mandat au CA)
- Otte Thomas (ne renouvelle pas son mandat au CA mais conserve ses missions)
- Dangel Yolaine (à réélire pour un nouveau mandat de 2 ans)
- Géraldine Prévinaire (termine la 2^{ème} année de son mandat)

Entrées proposées par le CA et donc soumises au vote:

- Magaly Bartholomeeusen membre invité du CA en 2021 (trésorerie)
- Caroline Sencie, membre invité du CA en 2021 (Communication)

Les INVITES :

Groupe communication :

Céline Poivre
Catherine Antonini
Aude Picavet
Gwendoline Terrana

Webmaster :

Damien Van Wilder

EBP Network :

Anne Ledoux

Formation Continue :

Maité Pire
Géraldine Prévinaire

Contact Ecole :

Amandine Top-Fournier

Soutien Ecriture :

Virginie Verdier
Florence Terrier

Aviq grande Région :

Nathalie Delstanche

Agenda :

Sophie De Gasquet

Judith Tartini

Guide Indépendant :

Laura Paineau

Sterenn Holler

Représentation SPF-INAMI :

Stéphane Camut

Pierre Seeuws

Nous quittent après avoir assuré le RAE durant plusieurs années

Miriam Martinetto

Béline Caufriez

Nous les remercions vivement pour tout ce travail accompli.

Auriane Lacampagne qui s'occupait du calendrier éditorial

Alexia Denis

Nous rejoignent :

Daviana Carta

Marine de Bellefroid

Marie Félix

A l'unanimité des membres effectifs présents ou représentés, l'Assemblée Générale suit les propositions du Conseil d'Administration.

- Elle reconduit le mandat de deux ans des trois administrateurs suivants:
 - Marc-Eric Guisset au poste d'administrateur président.
 - Béatrice Theben au poste d'administratrice vice-présidente
 - Yolaine Dangel comme administratrice
- Elle nomme également pour un mandat de deux ans les administratrices suivantes :
 - Magaly Bartholomeeusen qui assurera le poste de trésorière.
 - Caroline Sencie
- Elle acte et accepte la démission de
 - Cécile Arpigny, administratrice trésorière

• **Actions 2021 / 2022**

✓ **L'information**

Via 30 Newsletters, 70 publications sur FaceBook, 1 page LinkedIn, des soirées à
Thème, des avis de formations

✓ **Défense de la profession : l'UPE est membre de**

Unplib

Droit passerelle, Défense de profession libérale, Interpellations politiques,...
PPLW – Plateforme de Première Ligne de Soins Wallonne
Interpellation des politiques de santé, plan de déploiement de la 1ere ligne en Wallonie...

CSIPME

Le Conseil peut être influent sur les décisions politiques

CFPP (Conseil fédéral des professions paramédicales) et CTPP (Commission technique des professions paramédicales)

Ergo Belgium (ex FNBE)

Nouvelle Asbl représentant les ergos belges (UPE + EV)

✓ **Etre actif dans différents projets**

-Groupe de résonance de Be.Hive et participe activement au projet de recherche

-Intégreo

-Projets Boost et Chroniccare

-Les EPI

-La télémédecine-Ergothérapie

-Le retour au travail

-Révision nomenclatures

-Projet pilote de l'INAMI

-L'ergothérapie et les soins post Covid

✓ **Diffuser des connaissances en ergothérapie**

-L'UPE produit et/ou participe aux éditions de revues francophones d'ergothérapie

-L'UPE soutient et/ou organise les congrès d'ergothérapie en Belgique

✓ **Diffuser le Code Ethique Ergothérapeute**

Participe, traduit et diffuse le code Ethique Ergothérapeute

✓ **Entreprendre la révision de l'AR ergo**

-Réalisation et diffusion d'un questionnaire: 281 réponses francophones

-Groupe de travail: Ergothérapeutes experts francophones et néerlandophones

✓ **Promouvoir et/ou organiser des formations**

-E santé

-Logiciel métier

-BelRAI

-Soirées questions/réponses

- Réflexion catalogue de formation perspective portfolio

✓ **Covid 19**

-Distribution de matériel de protection

-Vaccination

-Promotion via Cocom et Aviq

-Informations

-Défense de la profession

Participation guide de recommandation

✓ **Promouvoir l'evidence based**

-EBPracticenet et EBP NETWORK

-Participation de l'UPE à l'Advisory Board de EBP NETWORK

✓ **Suivre le dossier TVA**

- Exemption de TVA pour les actes thérapeutiques,
- Diffuser les informations aux indépendants
- Organisation des soirées question réponses

✓ **Améliorer la visibilité des ergothérapeutes dans la ville**

- Partenariat avec le réseau SAM pour la création d'un annuaire public des ergothérapeutes indépendants via www.ergotherapeutes.be
- Première ligne:

Suivi attentif et implication dans le déploiement des politiques de santé
Soutien du déploiement des groupe régionaux et des cercles ergos.

✓ **Soutenir**

- Les Groupes à Thèmes existants
La reprise des groupes « Gériatrie », « Ergo Ecole » et « Ergothérapie en libéral »
mais aussi la création « Ergo Cardi respi » et « Ergo Inclusion »
- La création des Groupes régionaux UPE mais aussi des cercles Ergo
dans le cadre du cadastre des soins en Wallonie
- Des asbl « Ergo 2.0 » et « Grape »
- Etc...

✓ **L'UPE à l'International**

COTEC

WFOT

- EB-Evaluation Ecole WFOT : les écoles d'ergo doivent être reconnues par la WFOT
- Les écoles francophones ont rendu leur évaluation (auto remplissage)
en septembre 2021 à l'UPE
- Permet de donner un avis favorable pour cette approbation pour 5 ans ans.
(toute la Belgique fr et ndls)
- Evaluation Ecole (UPE et EV) : Toutes les écoles ont rendu leur autoévaluation.
Du côté francophone, on relève une bonne introspection et une bonne autocritique.
Toutes les écoles belges ont eu l'approbation du programme.

• **Présentation des comptes 2021**
Décharge du CA, et des commissaires aux comptes
Cotisation

Les comptes ont pas été vérifiés par Magaly Bartholomeeusen

Le CA a arrêté et approuvé les comptes au dernier CA du 22 février 2022,

pour un patrimoine de 87.268,16 €. Avec en dépenses : 21 816,61€ et en recettes :
30.354,15€.

Les comptes de 2021 sont approuvés à l'unanimité des membres effectifs présents ou
représentés

La décharge pleine et entière, sans restriction ni réserve est donnée aux administrateurs pour
l'exécution de leur mandat en 2021.

Séverine Bradfer et Marie de Bellefroid seront les deux vérificateurs pour l'année 2022.

Cotisation

A l'unanimité des membres effectifs présents ou représentés et suivant la proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale fixe la cotisation de 2022 à

- Réduit (étudiant, pensionné, membre du CA) : 25€
- Diplômé avec prélèvement automatique : 60€
- Diplômé avec prélèvement automatique : 75€
- Dipômé hors Belgique : 95€

• **Projet 2022**

✓ **Site internet**

en cours de construction

✓ **Logo et Charte graphique**

✓ **Suivi des projets 2021**

-Projet TVA :

Le combat continue point de vue communication, mais aussi politique

Séance d'information

-Diffusion du code éthique

Via les écoles, la boutique

-Arrêté Royal

révision de nos actes ergo

✓ **Catalogue de formations**

-Relance des formateurs

-Démarrage prochain

✓ **Portefolio électronique**

Formation continue pour les ergothérapeutes

Développement et maintien des compétences

Prévu au 1^{er} juillet 2022

L'UPE suit son développement et sa mise en place

✓ **Guide de l'indépendant**

En cours d'écriture,

✓ **RAE** *Delphine Bertholet et Florence Terrier sont intéressées*

Recherche d'auteurs et relecteurs

Rappel et recueil des articles

Intermédiaire relecteurs – auteurs

Agencement global du recueil et envoi à l'impression

✓ **Boutique**

Repenser la boutique : Objectifs – Contenu

Groupe de travail à constituer

✓ Partenariat avec ANFE

Ces projets sont approuvés à la majorité des membres effectifs présents ou représentés

- **Budget 2022**

Dépenses

Frais Fixes:	12 250€
Frais Publications/Boutique:	4 000€
Frais avantages membres	6 660€
Frais événements:	7 200€
Frais projets:	17 500€

Total: **47 610,00€**

Recettes

Publications	3 000€
Divers	2 001€
Sponsors	4 800€
Cotisation	18 950€

Total : **28 751,00€**

Le budget 2022 est approuvé à la majorité des membres effectifs présents ou représentés

- **Questions/réponses**

Quelques échanges sur le groupes à thème et sur les cercles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 22h10



Secrétaire
Carine Hacken

Président
Marc-Eric Guisset

Présents 12 personnes

1. Catherine Antonini
2. Anne Tassoul
3. Florence Terrier
4. Caroline Sencie
5. Françoise Balzat
6. Valérie Leclercq
7. Marie Félix
8. Marine de Bellefroid
9. Séverine Bradfer
10. Charlotte Reding
11. Delphine Bertholet
12. Laura Painau

+ 9 membres effectifs + 6 procurations de membres effectifs.

13. Marc-Eric Guisset
14. Cécile Arpigny
15. Béatrice Theben
16. Carine Hacken
17. Yolaine Dangel
18. Anne Ledoux
19. Géraldine Primevaire
20. Magaly Bartholomeesen
21. Lucie Malhaire

- | | |
|-------------------------|---------------------------------|
| 22. Thomas Otte, | procuration à Marc-Eric Guisset |
| 23. Stéphane Camut, | procuration à Carine Hacken |
| 24. Karl Thibaut, | procuration à Carine Hacken |
| 25. Philippe Meeus, | procuration à Béatrice Theben |
| 26. Gwendoline Terrana, | procuration à Carine Hacken |
| 27. Manuel Pagnoul, | procuration à Cécile Arpigny |

= 27 personnes